ARCHIVES
Pas de Calais
Le Département

trente-quatre ans, son épouse, domiciliée en cette commune. Auquel enfant il a été donné les prénoms de Remy Ferdinand. Ses dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Louis marie Guilbaut, entrepreneur, âgé de trente neuf ans et de Pierre marie Goudal, cabaretier-épicier, âgé de quarante-deux ans, domiciliés en cette commune. Et ont les sieurs Guilbaut signé avec nous le présent acte après lecture, le comparant et les sieurs Goudal ayant déclaré ne savoir signer, de ce interpellés.

Guilbaut — Duflos

N° 9
Huchin Louis Simon
Enfant légitime

L'an mil huit cent soixante-neuf, le onze Juillet, à dix heures du matin. Pardevant nous François Hubert Duflos de Fernehen, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne, département du Pas de calais a comparu Pierre marie Hubert Huchin, manouvrier, âgé de trente-cinq ans, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant jumeau du sexe masculin, né en sa demeure, sis au lieu nommé la Cligne, ce jourd'hui à quatre heures et dix minutes du matin, de lui comparant et de marie Louise Ambroisine Mealot, ménagère, âgée de trente quatre ans, son épouse, domiciliée en cette commune. Auquel enfant il a été donné les prénoms de Louis Simon. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Louis marie Guilbaut, entrepreneur, âgé de trente neuf ans et de Pierre marie Goudal, cabaretier épicier, âgé de quarante deux, domiciliés en cette commune. Et a les sieurs Guilbaut signé avec nous le présent acte après lecture, le comparant et Louis Goudal ayant déclaré ne savoir signer, de ce interpellés.

Guilbaut — Duflos

N° 10

Lecoutre Louis Léon Eugène
Enfant légitime

L'an mil huit cent soixante-neuf, le huit Août à dix heures du matin. Pardevant nous François Hubert Duflos de Fernehen, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-calais, a comparu Louis Léon Justin Lecoutre, âgé de trente quatre ans et neuf mois, cultivateur, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en sa demeure, sis au lieu nommé le Flegard, le sept du présent mois à onze heures et demie du soir, de lui comparant et de Marie Rosalie Adèle Joly, âgée de trente deux ans, sans profession, son épouse, domiciliée en cette commune. Auquel enfant il a été donné les prénoms de Louis Léon Eugène. Ses dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Joseph Bouquet, garde champêtre, âgé de soixante trois ans et de Victor Gérard, instituteur, âgé de trente cinq ans, domiciliés en cette commune. Et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Lecoutre — J. Gérard — Duflos — Bouquet

Délivré à Guerre le 12 JUIL 1953

N° 11

Queuille Auguste Louis Joseph
Enfant légitime

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt quatre Août à neuf heures du soir. Pardevant nous François Hubert Duflos de Fernehen, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-calais, a comparu Emile Louis Joseph Queuille, domicilié, âgé de trente neuf ans, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en sa demeure, sis au lieu nommé la malotrerie, ce jourd'hui à huit heures et demie du soir, de lui comparant et de Aurélie Marie Drolet, son épouse, ménagère, âgée de trente sept ans, domiciliée en cette commune. Auquel

Cette en date du cinq février mil neuf cent quatre vingt douze, il a le Ministère de Guerre, adressée du fils de l'acte, quantité Louis Joseph dont le mariage transcrit dans l'acte ci-contre contracté mariage avec Dion Jeanne Marie Joseph, par mention faite par nous officier de l'état-civil de Wierre sur ladite, pour finir cent quatre vingt quatre. Le Maire.

Lecoutre